

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 13

Séance du 1^{er} octobre 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 1^{er} du
mois d'octobre à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 25/09/2025
Date de transmission : 07/10/2025
Date de mise en ligne : 08/10/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme CHOQUET Sylvie (pouvoir à M. BACHMANN Florian), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge (pouvoir à M. RIBSTEIN André), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme RINQUEBACH Ariane), M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. KNIBIELY Philippe (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. PILLERI Angelo, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

8^{ème} QUESTION

Attribution d'une subvention à la CCI Alsace Eurométropole pour le cofinancement d'un poste de chargé de mission « Territoire d'Industrie Sud Alsace »

(DELIBERATION n° 2025-145)

Dans le cadre du programme national « Territoires d'Industrie », lancé en 2018 par l'État et animé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le Territoire d'Industrie Sud Alsace a été labellisé une première fois en 2019, puis pour la période 2023-2027.

Il regroupe dix intercommunalités, dont Saint-Louis Agglomération, pour un total de 570 000 habitants. Ce dispositif vise à soutenir la réindustrialisation et repose sur une collaboration étroite entre élus et industriels, un programme d'actions concret, une gouvernance dédiée et un chargé de mission sur chaque territoire labellisé.

À ce jour, aucune gouvernance opérationnelle n'a été mise en place sur ce territoire et aucun chargé de mission n'a été recruté. Or, certaines aides de l'État sont conditionnées à cette structuration. Pour y remédier, les intercommunalités concernées s'accordent sur le recrutement d'un chargé de mission, dont le poste sera porté juridiquement par la CCI Alsace Eurométropole. Ce poste est indispensable pour coordonner les actions du territoire, animer la gouvernance locale et assurer le lien avec l'État.

Le coût annuel du poste est estimé à 74 400 €, financé à hauteur de 40 000 € par l'État (via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT), et de 12 000 € par la CCI au titre des frais d'environnement. Le reste, soit 22 400 €, est réparti entre Mulhouse Alsace Agglomération (17 024 €) et Saint-Louis Agglomération (5 376 €), sur la base de leur population respective.

Il est ainsi proposé d'attribuer une subvention de 5 376 € à la CCI Alsace Eurométropole au titre de la participation de Saint-Louis Agglomération au cofinancement du poste de chargé de mission du Territoire d'Industrie Sud Alsace pour l'année 2026. Les modalités de versement de la subvention sont définies dans la convention ci-annexée, laquelle pourra être renouvelée en 2027 et 2028 par voie d'avenant.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le principe de la participation financière de Saint-Louis Agglomération au recrutement d'un poste de chargé de mission ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à attribuer à ce titre une subvention de 5 376 € à la CCI Alsace Eurométropole ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ci-annexée pour le versement de cette subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole pour le recrutement d'un chargé de mission "Territoire d'Industrie Sud Alsace", ainsi que tout avenant et acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 03 octobre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

